

DIRSO : CTSS Aéronautique du 27/09/2016

Organisation du service à l'aéronautique DIRSO

Présents :

administration : G.Hello - N.Bleuze - F.Fatout – P.Gabassi - C.Mithieux - V.Milon

représentants du personnel : Solidaires : D.Rasclé - P.Chartier - C.Pomares - CGT : P.Estecondo - FO :
B.Ballet

Experts : C.Wattiaux et F.Morisset (à la demande de Solidaires) – P.Foulon et P.Lartigue (à la
demande de CGT)

Un document d'organisation du service à l'aéronautique dans la DIRSO est présenté.

Les représentants du personnel souhaitent discuter avant tout de l'avenir du CRA de Limoges car le document est basé sur sa fermeture dès 2016, ce qui implique un dispatchage des tâches aéro DIRSO sur les CRA 31, 33 et 64.

Le fonctionnement du centre de Limoges est détaillé par DIRSO/D. Le centre gère 3 départements en plus de sa fonction de CRA. Un contrat « Viabilité Hivernale » cette année va apporter une charge de travail importante dès novembre 2016. Un agent vient de partir à la retraite et il n'est pas remplacé.

DIRSO/D nous informe que toutes les pistes pour pouvoir cumuler l'ensemble des tâches ont été étudiées, après réunions avec le personnel de Limoges et analyse des tableaux de bord. Pour la Direction, la seule solution est donc de fermer le CRA de Limoges.

Les représentants du personnel demandent si un préavis a été fourni par Météo-France à la DSNA pour pouvoir valider cette fermeture. 3 mois étant nécessaires, la Direction nous informe que celui-ci a été déjà déposé (avant le CTSS) pour des questions de délai. Les représentants du personnel font remarquer que la méthode sans information préalable n'est pas en phase avec le souhait de communication et de discussion en CTSS. DIRSO/D nous indique que le préavis peut toutefois être annulé.

Les représentants du personnel font aussi remarquer que toutes les propositions des collègues de Limoges ont été rejetées par la Direction. Ils avaient proposé d'alléger leurs tableaux de bord avec plusieurs propositions de reprises de tâches par d'autres centres. Ils demandent aussi la possibilité d'avoir du renfort durant la période hivernale (pour mémoire, les collègues de Limoges ont fait de nombreux renforts pour soutenir le fonctionnement d'autres centres de la région par le passé).

La Direction reste ferme : les tableaux de bord ne peuvent pas être allégés et les renforts sont impossibles vus les ressources existantes.

Le contrat signé avec la DIRCO pour l'hiver 2016-2017 n'est pas à négliger, mais il ne repose que sur une seule saison. Une fermeture du CRA fragiliserait ce centre en cas de non-reconduite de ce contrat.

Les représentants du personnel font la déclaration suivante (en intersyndicale) :

La Direction justifie la fermeture du CRA87 par le gain d'un contrat DIRCO/VH d'une validité d'une saison hivernale uniquement. Les représentants du personnel s'opposent à cette décision et demandent le maintien de l'activité aéronautique à Limoges. Nous souhaitons que les propositions des collègues de Limoges soient étudiées plus précisément.

Un dialogue sans issue suit cette déclaration. Les agents de Limoges s'expriment, ils souhaitent garder l'activité du CRA87 et attendent des renforts et des aménagements des tableaux de bord.

La Direction reste figée, et demande donc le vote sur la décision ci après :

« Arrêt de la fonction aéronautique de Limoges au 02/11/2016 »

Vote unanime des représentants du personnel : **5 CONTRE**

Malgré le vote négatif des OS sur la fermeture du CRA87, la direction demande d'aborder la répartition des tâches aéronautiques de Limoges sur les 3 CRA restants de la région. Ayant voté contre la fermeture, les OS refusent de débattre de ce sujet malgré l'insistance de DIRSO/D.

Le CTSS est donc convoqué sur le même sujet le 17/11/2016 à 14h30.